

**LA CONFRÉRIE DES ANCIENS
PRÉSIDENTS ET PRÉSIDENTES DU
CONSEIL COMMUNAL DE PRILLY**

a le pénible devoir de faire part
du décès de

Madame Arlette SAUGY

*présidente du Conseil communal
en 1983*

Pour les obsèques, prière de se
référer à l'avis de la famille.